

le petit Louvernéen



BULLETIN
MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE LOUVERNÉ

N°61
JUIN 2009

SOMMAIRE

Festivités Estivales	2
Mot du Maire	3
Budget Primitif 2009	4
Conseil Municipal	6
Tribune Libre	8
Activité Économique	9
Laval Agglo	10
Les Travaux	11
Scolaire et péri-scolaire	12
Personnel Communal	14
Environnement	15
Louvern� en Bref	16
Infos Vie Locale	17
Infos Pratiques	18
�tat Civil	19
Adresses Utiles	20

COMIT  DE R DACTIION

Alain BOISBOUVIER, C line BOUSSARD, Nelly COURCELLE, Jean-Louis DESERT, Herv  FLEURY, Rosa GONCALVES, Franck LECRIVAIN, Christiane RIVIERE, Christian RUSINEK, Sylvie VIELLE

CONCEPTION & IMPRESSION

Imprim'services - Bonchamp
T l. 02 43 53 21 00

les Jardins Litt raires du Pays de Laval
Nouveaut 

D couvrir une toute autre forme du patrimoine : les jardins. Ce patrimoine vert est constitu  par des espaces soigneusement  labor s et jalousement prot g s, des havres de paix parfum s et color s. Au cours de ces voyages dans les senteurs, Jean-Luc Bansard, com dion, vous proposera des lectures d ambulatoires.

Nuill�-sur-Vicoin Jardin de la Villa Jeanne d'Arc (centre bourg)	08/07	Chang� Parc des Ondines	22/08
Argentr� Parc du Ch�teau d'Hauterives	10/07	Laval Jardin du Bas du Gast (rue de la Halle aux Toiles)	28/08

Rendez-vous   17h00 directement dans le jardin concern  - Tarif unique : 4 

Renseignements : Office de Tourisme du Pays de Laval
1, all e du Vieux Saint-Louis - 53000 Laval - T l. : 02 43 47 44 44 - site : www.laval-tourisme.com

Et aussi...

Passeurs d'Images (cin�ma de plein air) Gratuit	Autres Festivit�s Gratuit
"Puisque nous sommes tous n�s" Louvign� 03/07 � 20h00 derri�re la salle des Loisirs	F�te et concert Archim�de Saint-Berthevin 04/07 toute la journ�e et concert le soir
"1� Jour du Reste de la Vie" Soulg�-sur-Duette 08/07 � 22h30 pr�s de l'�cole	Animation suivie d'un feu d'artifice Bonchamp 13/07 � 20h00 terrain de football
"O'brothers" Forc� 09/07 � 22h30 Jardin derri�re la Mairie	Steel drums suivi de Paris Canaille Louvern� 28/08 � 18h30 place de la mairie
"Nous resterons sur terre" Bonchamp 17/07 � 22h30 Terrain de football	Terre en f�te : f�te de l'agriculture Bonchamp 29 & 30/08 En campagne
"Les Simpson" L'hu�sserie 01/09 � 22h00 pr�s de la Salle polyvalente	

Renseignements :
aupr s des mairies et
les Angenaises pour la commune de Bonchamp

L'office de Tourisme vous invite   la f te...
les Estivales du Pays de Laval
En famille, concerts et spectacles gratuits

Nuill�-sur-Vicoin Place de l'�glise 02/07 - 19H Th��tre Les Cigognes sont de retour Restauration sur place	Entrammes Espace vert - Salle des F�tes 21/07 - 19H Soir�e africaine Mayenne Positive International Restauration sur place
Parn�-sur-Roc Mairie 16/07 - 19H Jazz Manouche La Mancha Restauration sur place	Montfleurs Restaurant "La Guinquette" 27/08 - 19H Le bat p�p�re La compagnie Sergent P�p�re Restauration sur place

Renseignements :
Office de Tourisme du Pays de Laval
1, all e du Vieux Saint-Louis - 53000 Laval - T l. : 02 43 47 44 44 - site : www.laval-tourisme.com

>> SOIR E FESTIVE CONCERT GRATUIT

NE MANQUEZ PAS NOTRE GRAND RENDEZ-VOUS DE L' TE !!

VENDREDI 28 AOUT 2009   partir de 18h30, Place de la Mairie   LOUVERN 
En famille, entre amis, nous vous invitons avec le Comit  d'Animation   nous rejoindre pour une soir e festive qui sera anim e par les Steel Drums suivis de Paris Canaille.

Restauration sur place

D couvrez  galement toutes les animations de l' t  du Pays de LAVAL.

>> FORUM DES ASSOCIATIONS

Retenez tous la date !

Samedi 5 septembre 2009, les associations Louvern ennes sportives, culturelles ou autres, seront au rendez-vous pour vous accueillir et vous pr senter leurs activit s...

Moment de d couverte, d' changes, d'inscriptions aux activit s...

Ouvert   tous...

  cette occasion, un accueil des nouveaux arrivants sera organis .

Pour toutes les personnes domicili es   Louvern  r cemment, faites-vous conna tre en Mairie.

LE MOT DU MAIRE



La première année du mandat municipal que vous nous avez confié s'est achevée par le vote du budget 2009. Ce budget a fait l'objet de nombreux et riches échanges entre conseillers lors des 10 réunions de commission qui ont précédé son vote ; il met en œuvre les engagements qui avaient été pris pendant la campagne. Le vote du budget est un acte très important car il permet la mise en œuvre des décisions prises pour l'amélioration des services à la population, l'aménagement du cadre de vie et la programmation des investissements. C'est lors de l'examen du budget qu'apparaissent les cohérences que l'on veut défendre et la vision que l'on a de l'avenir de la commune. Voter un budget c'est assumer une responsabilité car cela nécessite de se projeter pour préparer le moyen terme sans oublier les préoccupations du moment des louvernéens.

Ces responsabilités, nous les avons assumées pour le budget de la commune mais aussi pour le budget de Laval Agglomération. À Laval Agglo, il aurait été plus facile dans le contexte actuel de refuser la progression de la taxe professionnelle. Toutefois, les 5 élus communautaires de Louverné ont voté cette augmentation car ils sont convaincus qu'il faut soutenir le développement économique, se donner les moyens de rendre notre agglomération attractive, préparer l'avenir et sauvegarder des marges financières pour demain ; c'est à ce prix que nous favoriserons l'emploi et les services à la population sur notre territoire.

C'est avec ce même sens des responsabilités que la majorité des conseillers a décidé des investissements structurants pour Louverné et a voté un budget volontariste et orienté vers l'avenir.

Le conseil a retenu 6 axes prioritaires, la jeunesse, les associations, l'environnement, le cadre de vie, le soutien aux familles, l'entretien du patrimoine qui sont détaillés dans la présentation du budget.

Nous avons validé un peu plus de 2 700 000 € d'investissements nouveaux, **et choisi dans le contexte incertain que vivent certains d'entre nous, de ne pas augmenter les impôts locaux cette année.** Cette situation a été permise par une gestion rigoureuse, par des subventions plus élevées que prévues sur nos investissements 2008 et un nouvel emprunt de 1 000 000 €.

Cette situation exceptionnelle nous a permis de reporter d'un an l'augmentation des impôts locaux.

Il est cependant certain que nous ne pourrions pas mettre les services et les équipements de la commune de Louverné au niveau des communes de notre taille en gardant des taux d'imposition inférieurs à ceux des communes environnantes ; une évolution des taux dans le futur est donc probable. Il nous faudra aussi prendre en compte le fait que l'État pénalise les communes qui ont des taux faibles en leur attribuant moins de dotation.

Depuis le vote du budget, nous avons vécu un autre moment fort avec l'inauguration de la première partie du centre multi-accueil. Vous avez été nombreux à nous rendre visite lors de la porte ouverte, cela dénote l'intérêt que vous portez aux réalisations de la commune et je vous en remercie.

Alain Boisbourvien

BUDGET PRIMITIF 2009

Le Budget Primitif 2009 a été présenté par le maire et approuvé par le conseil municipal réuni le 24 mars dernier. Il reprend les grandes orientations définies lors du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 28 Janvier 2009. Le conseil a choisi cette année de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Pour 2009, tant en fonctionnement qu'en investissement, la commune porte l'effort :

- sur 6 orientations majeures que sont, la jeunesse, l'environnement, le cadre de vie, les associations, les investissements d'entretien du patrimoine et le soutien aux familles.
- le maintien du pouvoir d'achat dans le contexte économique en garantissant pour 2009, les taux d'imposition sur les ménages (les taxes prélevées en faveur du SIE d'Argentré ont été supprimées et ajoutées pour un taux égal aux trois taxes communales sans incidence donc sur la charge de l'impôt).

Dans le même esprit, les tarifs des différents services municipaux ont été revalorisés de la seule inflation ; une réflexion sur la mise en place de la tarification des services au Quotient familial est par ailleurs en cours.

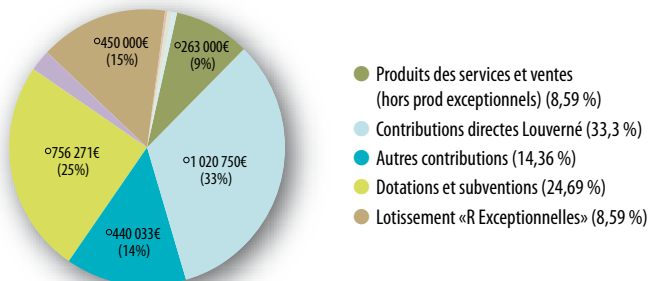
Le budget 2009 porte un effort particulier sur l'investissement avec un engagement pris, de réaliser un programme de 3 479 008 € dont 2 721 469 € de dépenses nouvelles, soit une hausse très significative par rapport aux réalisations de ces dernières années. Cette hausse permettra de doter la commune d'équipements nouveaux répondant aux besoins exprimés ; la commune apporte ainsi sa contribution au maintien et à la relance de l'économie locale.

>> FONCTIONNEMENT BP 2009 : 3 062 595 €

>> RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont pour 33% de leur montant, composées de la fiscalité directe versée par les louvernèens, 12 % d'attributions par Laval Agglo en compensation des transferts de compétences et de la taxe professionnelle perçue, 24,69% proviennent de l'état.

Fonctionnement BP 2009 Recettes

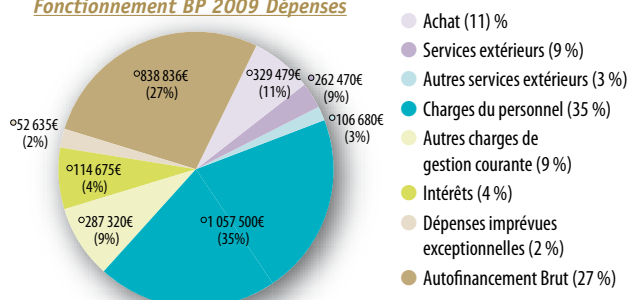


>> DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de personnel, poste principal des dépenses de fonctionnement, sont bien maîtrisées tout en étant légèrement supérieures à celles de l'année 2008 ; elles se situent nettement en dessous de la moyenne de la strate de population de 3500 à 5000 habitants. Notons le soutien particulier à la jeunesse qui se traduit par des augmentations significatives de subventions aux écoles et associations sportives.

L'autofinancement brut dégagé de 838 836 € permet de rembourser le capital de la dette pour 169 450 €, l'excédent étant en grande partie utilisé pour financer le programme d'investissement sur l'année 2009

Fonctionnement BP 2009 Dépenses

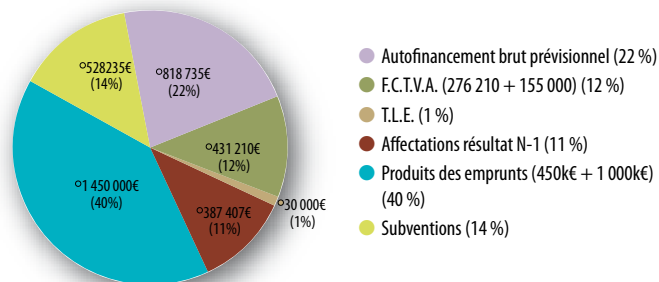


>> INVESTISSEMENT BP 2009 : 3 648 458 €

>> RECETTES D'INVESTISSEMENTS

Le financement de ces investissements provient de ressources propres (33 %) de 1 206 142 € composées de l'affectation du résultat N-1 de 387 407 € (11%) et de l'autofinancement brut de 818 735 € (22%), de subventions des autres collectivités publiques 528 235 € (14%) et du recours à l'endettement à hauteur de 1 450 000 € (40%) dont 450 000 € pour le précédent exercice et 1 000 000 € sur 2009, montant qui ne sera qu'en partie sollicité puisque la seconde tranche du centre multi accueil se réalisera sur deux années. Sur ces bases, compte tenu de l'amortissement de la dette de 169 450 €, la dette de la commune fin 2009 s'élèverait à 3 655 870 €, soit 1 005 € par habitant (base 2009 de 3 635 habitants) et 4,5 années de capacité d'autofinancement brut.

Recettes pour financer les investissements



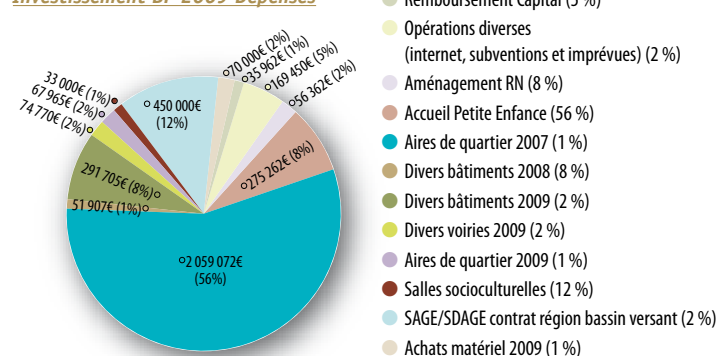
>> DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme global d'investissement de 3 648 458 € dont 2 721 469 € de dépenses nouvelles est plus important que celui de 2008,

Outre les investissements courants, cette enveloppe comprend :

- l'achèvement de la première tranche de centre multi accueil 409 072 €,
- le lancement de la seconde qui se réalisera sur 2009 et 2010 pour 1 650 000 €,
- l'aménagement Rue Nationale 275 262 €,
- l'aire de jeux (skate parc) 51 906 €,
- les travaux de réfection de la salle du Maine 260 000 €,
- l'aménagement des ateliers municipaux 16 501 €,
- divers aménagement de bâtiments 74 770 € dont l'insonorisation de la salle de musique,
- les travaux de voiries 67 965 €,
- les salles socio-culturelles 450 000 €,
- les études et réserves tampon, désherbage 70 000 €,
- les achats matériels pour 35 962 €.

Investissement BP 2009 Dépenses



>> LA SITUATION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE

Quelques éléments de comparaison pour analyser le budget et se situer par rapport aux autres communes comptant de 3500 à 5000 habitants de la région Pays de Loire ou par rapport aux communes proches de nous. Ces chiffres sont tirés de l'analyse faite par le receveur Mr Simon en 2007.

Les ressources par habitants	Les villes de la région	LOUVERNÉ
Impôt locaux versés par habitant au profit de la commune	328 €	210 €
Dotations de fonctionnement de l'état	225 €	184 €
Autres ressources	318 €	247 €
Total ressources par habitants	871 €	641 €

Analyse

Les ressources financières sont plus faibles car les taux et les valeurs locatives (base pour appliquer les taux) de la commune sont bas, et l'état considère que les communes qui ont des taux faibles sont des communes riches et réduit ainsi sa contribution.

Les dépenses par habitants	Les villes de la région	Louverné
Charges de personnel	300 €	233 €
Charges financières	33 €	23 €
Achat et charges externes	186 €	147 €
Autres charges	184 €	85 €
Total charges	703 €	488 €
Résultat disponible pour rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements	168 €	153 €
Le remboursement du capital de la dette par habitant	124 €	73 € en 2007 et 114 € en 2010 après les emprunts de l'année 2009

Analyse

L'ensemble des charges est bien maîtrisé, cette maîtrise est d'autant plus nécessaire que les recettes sont limitées mais ceci a aussi pour conséquences de limiter certains services et certains investissements.

Avec des ressources réduites la commune devra faire face à un niveau d'annuités équivalent aux autres communes, ce qui nous est permis par une gestion rigoureuse des charges.

>> COMPARATIF DE TAUX D'IMPOSITION DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Communes	Base de valeur locative d'une maison de 100m ²	Taux foncier bâti taux 2008	Impôt revenant à la commune sur le foncier bâti	Taux de taxe d'habitation	Taux Taxe foncier non bâti
St BERTHEVIN	1872	22,85 %	486 €	22,05 %	38,98 %
CHANGE	1486	18,4 %	273 €	11,95 %	32,00%
BONCHAMP	1394	21,75 %	303 €	15,87 %	39,08 %
L 'HUISSERIE	1575	24,00 %	378 €	14,00 %	37,00 %
LOUVERNÉ	1314	18,58 %	244 €	12,97 %	35,42 %
ARGENTRÉ	1030	25,89 %	258 €	16,42 %	41,83 %
Moyenne LAVAL AGGLO		22,2 %		15,22 %	36,73 %
Moyenne région pays de Loire pour les 67 communes comptant de 3500 à 5000 habitants		20,4 %		16,09 %	45,01%

Analyse

Louverné a des taux d'imposition parmi les plus faibles de Laval agglo et inférieurs à la moyenne régionale, l'état traduit cela par un critère d'effort fiscal demandé à la population inférieur à sa norme et ceci induit une retenue sur les aides de l'état à la commune.

>> BUDGET ASSAINISSEMENT

Les prévisions de dépenses de fonctionnement 2009 sont haussières pour répondre aux augmentations des coûts de traitements des effluents (volume et charges polluantes), des coûts de l'énergie, des traitements et des amortissements.

Le budget s'équilibre, toutefois il mérite une attention particulière, notre action sur les coûts de fonctionnement est limitée au contrôle des volumes et des charges polluantes des effluents traités par la ville de LAVAL ; celle sur les recettes nécessitera une analyse de nos prix et peut être un ajustement en comparaison de ceux pratiqués dans les communes aux prestations identiques.

>> DE JANVIER À JUIN 2009

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil municipal s'est réuni à cinq reprises depuis le début de l'année ;
les décisions prises par l'assemblée délibérante de la commune sont résumées ci-après :*

LOTISSEMENT

Le conseil autorise la signature des avenants n°1 aux marchés conclus avec les entreprises EUROVIA & FORCLUM pour la réalisation des travaux de viabilité du lotissement de la Pouplinière ; le coût supplémentaire correspondant (~ 30 000 € HT) sera répercuté à hauteur de 27 400 € sur le prix de vente des îlots A & B à LAVAL Agglomération pour tenir compte des travaux spécifiques qui y seront réalisés par la commune.

La commercialisation du lotissement de la Pouplinière se poursuivant conformément aux prévisions (15 actes signés, 11 compromis validés et 16 parcelles en option), le conseil décide de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre en vue du lancement d'une nouvelle tranche de lotissement dans la zone d'habitat futur (secteur Niolerie-Barrière-Charterie).

PERSONNEL COMMUNAL

Le tableau des effectifs du personnel communal a été modifié à deux reprises afin d'adapter les moyens des services aux besoins de la population :

Un poste d'adjoint technique a été créé pour les services techniques (entretien de la voirie, espaces verts et bâtiments communaux).

Un emploi d'éducateur (trice) de jeunes enfants a été ouvert avec effet au 1^{er} juillet dans le cadre du transfert à la commune de la gestion du multi-accueil « le Monde des P'tits Bouts ».

L'emploi d'adjoint du patrimoine affecté à la bibliothèque est porté de 50 à 80 % d'un équivalent temps plein afin de permettre l'élargissement des horaires d'ouverture de la bibliothèque au public.

AFFAIRES SOCIALES

Le conseil municipal a accepté le renouvellement de la convention de prise en charge, par la commune, des dépenses de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires de l'école privée Sainte-Marie ; Cette prise en charge s'effectuera sur la base et dans la limite du coût moyen d'un enfant scolarisé à l'école publique Jean de la Fontaine.

Les crédits alloués à chacune des écoles sont majorés de 2,70 % pour l'année scolaire 2008-2009 et s'établissent à 211 556 € (hors charges de personnel et d'entretien des locaux des écoles publiques).

L'association «Musica Fidélío» est ajoutée à la liste des associations communales pouvant bénéficier de la mise à disposition gratuite d'une salle communale par an.

BÂTIMENTS

>> PETITE ENFANCE- JEUNESSE

Après avoir successivement validé l'avant-projet et le projet de la seconde tranche du Centre Multi-Accueil, le conseil municipal a autorisé le Maire à lancer la consultation des entreprises et à signer les marchés de travaux avec celles qui auront été retenues par la commission d'appel d'offres. Les travaux, dont le coût sera proche du million d'Euros, devraient pouvoir commencer avant les congés d'été.

>> SALLE DU MAINE

Le conseil municipal a approuvé l'avant-projet des travaux de réhabilitation de la salle du Maine et autorisé la signature des marchés attribués à l'issue d'une consultation sous la forme adaptée ; les travaux (dont le coût s'établit à 210 000 €) ont été répartis en huit lots dont cinq ont été confiés à des entreprises locales.

>> SALLES SOCIO- CULTURELLES

Le cahier des charges et l'organigramme fonctionnel du projet de salles socioculturelles, à l'arrière de la Mairie, est approuvé par le conseil municipal qui autorise le Maire à lancer la consultation en vue de la désignation du Maître d'œuvre. La première tranche de l'opération portera sur la construction d'une salle associative appelée à se substituer à la salle François Geslot.

VOIRIE COMMUNALE

RUE NATIONALE

Un avenant de 5 030 € HT est passé avec l'entreprise SPIE OUEST Centre pour financer les travaux d'éclairage public complémentaires demandés au cours du chantier (remblaiement des tranchées en béton, fourniture de deux mâts supplémentaires avec prise guirlande).

ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide de recourir au service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration (SATESE) du conseil général pour assister les agents techniques de la commune dans la gestion du service d'assainissement collectif.

FINANCES

Les budgets primitifs de l'exercice 2009 ont été votés à la majorité dans la droite ligne du débat d'orientation budgétaire organisé le 28 janvier ; ils sont commentés pages 4 et 5

Les taux d'imposition sont maintenus à leur niveau antérieur soit :

13,08 % pour la taxe d'habitation

18,73 % pour le foncier bâti

35,71 % pour le foncier non bâti

Le produit attendu de la fiscalité directe locale est arrêté à 1 020 751 €.

Un crédit de 49 175 € est ouvert dans le cadre du vote des subventions aux associations communales

Des aides du Conseil Général et de l'Etat sont sollicitées pour abonder le financement de la deuxième tranche du Centre Multi-Accueil et la réhabilitation de la salle du Maine (recette attendue : 294 000 €).

CONSEIL MUNICIPAL

ORGANISMES EXTERIEURS

Le conseil adhère au groupement de commandes, coordonné par la ville de Laval, en vue de passer un marché d'études pour la réalisation des diagnostics préalables aux plans d'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des services de transport public que toutes les communes doivent réaliser avant le 31 décembre 2009.

Un groupe de travail, constitué de 7 membres du conseil, assurera le suivi de ce diagnostic ; Eric COUANON est désigné référent accessibilité du conseil municipal.



>> EN BREF

Le Conseil Municipal a par ailleurs :

- Désigné Guy TOQUET en qualité de correspondant défense en vue de relayer les informations relatives aux questions de défense auprès du conseil municipal et des habitants de la commune.
- Autorisé le recours au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Mayenne (CDG 53) pour la fourniture de prestations d'assistance technique en matière informatique et donné mandat au même CDG53 pour la mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques statutaires du personnel communal.
- Rajusté de 2,70 % les rémunérations des animateurs contractuels des centres de loisirs communaux pour l'année 2009.
- Eté informé de l'avancement des démarches entreprises par le Maire en vue d'améliorer l'offre médicale sur le territoire communal.
- Alloué une subvention complémentaire de 2 000 € au CCAS pour le financement des projets jeunes à dominante humanitaire, 1 500 € au Comité d'animation pour le feu d'artifice de la fête communale, 495 € au Tennis club pour l'achat de «Kits de jeux» destinés à la formation des jeunes, 50 € aux motards ont du cœur, pour la promotion du don du sang et d'organes.
- Reconduit la convention conclue avec LAVAL Agglomération pour la collecte et le traitement des déchets de la commune assimilés à des déchets ménagers.
- Autorisé enfin la signature d'un contrat avec le laboratoire vétérinaire départemental pour l'analyse des plats cuisinés par le restaurant scolaire.

MOT DE LA MAJORITÉ

Une équipe **DYNAMIQUE** pour l'avenir de Louverné.

Le budget a été l'occasion pour notre équipe de réaffirmer les choix que nous vous avons proposés pendant la campagne, le vote de ce budget par toute notre équipe montre notre attachement à projeter Louverné dans l'avenir de manière offensive, réaliste et positive. Nous avons souhaité répondre aux besoins des louvernécens en terme de services et investissements mais aussi protéger les familles en proposant d'instaurer le quotient familial pour la cantine et en maintenant les taux d'imposition.

Pour l'avenir, nous devons prendre en compte le vieillissement de la population, Louverné est devenue une ville attractive pour prendre sa retraite et aujourd'hui, nous avons près de 800 personnes de plus de 60 ans (21% de la population). Cette tranche de population a des attentes particulières que nous allons prendre en compte. Dès cette année, nous allons mettre en œuvre la construction d'une salle en remplacement de la salle François Geslot, cela permettra des animations variées dans des locaux confortables.

Nous menons aussi actuellement avec les communes environnantes et le conseiller général du canton, une réflexion sur une maison médicale dans le but de stabiliser et renforcer l'offre médicale dans la commune.

Alain BOISBOUVIER, Eric COUANON, Sylvie VIELLE, Guy TOQUET, Christiane RIVIERE, Dominique ANGOT, Nelly COURCELLE, Gilbert HOUDAYER, Françoise RIOULT, Marie-Françoise LEFEUVRE, Marie-Christine DULUC, Jean-Louis DESERT, Didier BERNARD, Hervé FLEURY, Isabelle VIELLE, Béatrice BOUVET, Pascal DUBOIS, Fabienne FOURNIER, Jean-François LENAIN, Frédéric ADAM, Franck LECRIVAIN, Christelle BREUX, Céline BOUSSARD.

MOT DE LA MINORITÉ

« **Agir naturellement avec les Louvernécens.** »

Etre élu de la liste minoritaire n'est pas toujours facile !

Cependant, nous mettons nos **compétences** et notre **énergie** à défendre les intérêts des Louvernécens et de la commune. Sachez que **notre engagement ne s'arrête pas aux commissions et au conseil municipal !** Nous prenons le temps d'étudier, de nous renseigner et, s'il le faut, de relancer le débat.

Une attitude constructive et participative, depuis l'élection de mars 2008 !

Le Conseil Municipal s'est réuni 13 fois et plus de 150 délibérations ont été prises :

nous nous sommes **abstenus seulement 3 fois** :

skate-park, non prioritaire à nos yeux, car nous aimerions plutôt créer un poste d'animateur socio-culturel,

GDE (Guy Dauphin Environnement), n'ayant pas suffisamment d'éléments sur ce dossier difficile,

désignation d'un adjoint comme « correspondant défense », nommé sans appel à candidature.

nous avons voté contre seulement 3 fois :

- montant des indemnités du maire et des adjoints,

- augmentation **de 3,20 %** du montant de la taxe d'assainissement, eu égard à la baisse de pouvoir d'achat que chacun connaît. L'eau est pour nous un bien précieux et de première nécessité et n'est pas une banale marchandise !

- budget 2009.

Serions-nous un peu écoutés ?

Nous notons la prise en compte de quelques-uns de nos avis tant en commissions qu'au Conseil Municipal. Nous continuerons à être attentifs lors des prochains investissements et décisions en faisant part de nos réflexions et solutions éventuelles.

Comptez sur les élus de la liste « Agir naturellement avec les Louvernécens » pour vous informer régulièrement et agir dans l'intérêt de la commune, pour vous. Andrée BIGNON, Rosa GONCALVES, Jean-Louis MALASSET, Christian RUSINEK

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROJET GDE

(GROUPE GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT)

Le groupe GDE nous a informés de son souhait de ne pas donner suite à son projet d'implantation sur le parc d'activités de Beausoleil.

C'est bien un centre de collecte, de tri, de conditionnement de métaux, de déchets banals et de dépollution de véhicules hors d'usage (et non pas d'enfouissement de déchets) que ce groupe comptait installer après l'obtention du permis de construire et un avis favorable (assorti de mesures complémentaires de protection contre le bruit) du commissaire enquêteur.

Dans le climat de tension qui a entouré ce projet, cette société n'a pas souhaité s'engager dans des travaux d'autant que la commune de Changé a émis un avis défavorable au projet, pour protéger la zone constructible du lotissement du golf. La zone d'activités de Beausoleil de Louverné a toutefois une antériorité de classement sur la zone d'habitat du golf de Changé ; nous maintenons donc notre objectif d'y développer l'activité industrielle.

S'il peut paraître légitime que les riverains se soient mobilisés contre le projet GDE afin de préserver la valeur foncière de leur habitation, on peut regretter la campagne de désinformation sur la réalité du projet.

Jouer sur la peur reste une entreprise délicate qui a nui à l'intérêt général reconnu par tous. Ce centre de traitement répondait aux besoins de sécurisation du démantèlement de voitures usagées qui polluent nos campagnes dans des zones de stockage non maîtrisées.

Nous ne nous réjouissons pas de voir ce projet partir...

Par ces temps difficiles, il est dommageable de voir partir une activité économique (qui cherche toujours à s'implanter sur l'agglomération lavalloise) avec à la clé une dizaine d'emplois bien utiles dans le contexte actuel et aussi quelques ressources supplémentaires pour la commune.

Gageons que pour l'avenir, l'aménagement de notre territoire s'organisera dans un cadre précis qu'est le SCOT de Laval Agglo (Schéma de Cohérence Territoriale) en privilégiant l'intérêt collectif à l'intérêt particulier et en évitant de juxtaposer des zones d'habitat à des zones industrielles.



>> SHOPI S'AGRANDIT

Alors qu'il y a bientôt 6 ans que SHOPI a ouvert ses portes, le 1^{er} avril dernier, Mr et Mme Playt inauguraient leur agrandissement.

247 m² supplémentaires (646m² initialement) ont permis de développer l'offre et de proposer plus de produits. Ainsi, on peut profiter du libre service poissons, d'un rayon fruits, légumes et surgelés plus important, d'une cave à vins, d'un rayon diététique, d'un espace bébé, des bijoux fantaisie sans oublier les articles de pêche et les jeux vidéos. Une 4^e caisse vient d'être installée pour éviter l'attente aux heures d'affluence.

SHOPI se veut un magasin de proximité.



>> LE BAR DE L'ÉTOILE

Depuis le 1^{er} Avril 2009, le bar de l'Étoile a changé de propriétaire. C'est désormais Ophélie qui vous accueille du Lundi au Dimanche de 7H à 21H (Samedi de 8H à 21H et le Dimanche de 8H30 à 14H). Fermé Mercredi et Dimanche après-midi.
Bar de l'Étoile 57 Rue Nationale
Tél : 02 43 02 35 63



>> ORTHOPHONISTE

Mme Marie-Laurence PREAUX, Orthophoniste, est installée depuis le 1^{er} Février 2009.

Elle reçoit les enfants, les adultes et les personnes âgées pour différentes prises en charge comme rééducation des troubles du langage oral et écrit, dyscalculie, rééducation de la voix, du bégaiement...
Contact : 42 Rue Nationale
Tél : 02 43 64 21 11

>> SOGEVAL

Sogeval prendra place en septembre dans sa nouvelle usine en cours d'aménagement dans la zone autoroutière.

>> RÉSERVATION À BEUSOLEIL

Une entreprise de chaudronnerie a réservé une parcelle dans la zone de Beausoleil ; elle compte y développer son activité et créer une dizaine d'emplois en plus des 20 existants.

LAVAL AGGLO

LES PROJETS

ENQUETE TUL



Nous vous avons sollicités dans le cadre d'une enquête d'opinion sur les transports publics (TUL) dans l'agglomération Lavalloise. Pour notre commune, cette enquête s'est déroulée du 20 au 31 Décembre 2008.

Trois grandes questions étaient posées à l'ensemble des habitants de l'agglomération Lavalloise :

1. Quel est l'avis des Lournéens sur le réseau de transport ?
2. Quelles sont les actions prioritaires pour rendre le service plus attractif ?
3. Quelles sont les propositions des Lournéens ?

Vous avez largement contribué à cette enquête en retournant 150 réponses, dont 98 utilisateurs, sur 514 retours de l'agglomération hors Laval. 1 200 personnes ont répondu pour la ville de Laval et 51 réponses pour les personnes à mobilité réduite dont 5 associations des personnes reconnues handicapées. Les entreprises ont également été sollicitées pour 280 retours d'enquête sur les 3 000 envoyées.

Résultats de l'enquête pour Lourné :

Toutes les tranches d'âges ont répondu à ce questionnaire.

Degré de satisfaction par rapport au réseau de transport :

Globalement, le réseau de Laval Agglomération apparaît satisfaisant en desserte, confortable et de prix abordables pour l'ensemble des tranches d'âge.

Actions prioritaires pour un service plus attractif (par ordre quantitatif):

- 1- Des horaires plus adaptés et un meilleur cadencement
- 2- Un service de desserte des zones d'activités de Laval Agglomération
- 3- Un service à la demande à la Ricoulière (Taxis-TUL)
- 4- Des abris-bus plus nombreux

Propositions les plus fréquentes du public :

- Augmenter la fréquence du TUL (entre 30 et 45mn selon les périodes)
- TUL surchargé le mercredi midi ligne 16 : besoin de 2 TULS ou TUL accordéon ou TUL scolaire
- Des liaisons intercommunales et vers ZA de Laval Agglomération
- Ajouter des abris-bus
- Améliorer la desserte du hameau de Niaffles
- Ajouter des passages le soir

Résultats de l'enquête sur l'ensemble de l'agglomération Lavalloise :

Satisfaction majoritaire du service de transport collectif et public.

Souhaits et remarques complémentaires :

Augmentation des fréquences de passage : 15 à 20 mn pour les communes de la première couronne et 45 mn à 1 h pour les autres communes.

Augmentation de l'amplitude : tenir compte des horaires de travail, voir week-end et mercredi après-midi pour les activités sportives.

Création de nouvelles lignes intercommunales, sans passer obligatoirement par Laval et améliorer les liaisons de la première couronne avec la gare SNCF. Maintenir les mêmes horaires pendant les vacances scolaires.

Créer des parkings relais avec navettes et locations de vélos.

Adapter les trajets à l'évolution urbaine.

Respecter les horaires.

Se respecter mutuellement (chauffeurs, jeunes et personnes âgées).

>> LA ZONE BIMODALE

La réunion publique du 20 février a permis aux populations concernées de s'informer de l'avancement du projet, actuellement les études ont pour objet d'affiner :

- Les voies du raccordement ferroviaire à la gare de La Chapelle Anthenaïse
- Le périmètre futur de la zone en tenant compte du captage d'eau d'Argentré,
- Les hypothèses de voiries de raccordement à la zone, l'hypothèse d'un passage dans la zone ZNIEF des carrières est aujourd'hui abandonnée et un deuxième raccordement à l'autoroute proche de la Zone est à l'étude.

Les étapes prévues du projet sont les suivantes :

- Études préalables, faisabilité esquisse jusqu'en septembre 2009
- Procédures, préparation déclaration d'utilité publique, enquête publique d'octobre 2009 à octobre 2010
- Étude de maîtrise d'œuvre, appels d'offres, autorisation loi sur l'eau de novembre 2010 à fin 2011,
- Début de viabilisation début 2012.

LA LIGNE

LGV

Une modification du tracé de raccordement a été apportée par Réseau Ferré de France, elle concerne l'impact sur la ferme de la Rivière, le tracé entre l'autoroute et les carrières n'a pas fait l'objet de modification.

Le calendrier :

- Appels d'offres entre mai 2009 et fin 2009
- Consultation des propriétaires sur le classement des terres jusqu'en juin 2010,
- Désignation du partenaire qui aura la charge des travaux au deuxième semestre 2010,
- Début des travaux en 2011,
- Livraison du projet fin 2014.



>> SALLE DU MAINE

La réhabilitation de la salle du Maine a commencé. Elle sera indisponible du 1^{er} juin à la mi-octobre 2009. La présence d'un méréule dans les lambourdes du plancher a conduit à la réfection complète des sols dans la salle principale de 276m². Il sera également procédé au remplacement des huisseries bois, à l'amélioration de l'isolation (murs et plafonds), à la réfection de l'électricité, à l'installation d'un nouveau mode de chauffage et d'une VMC double flux.

La mise aux normes des sanitaires et la réfection des peintures intérieures et extérieures parachèveront l'ensemble pour un coût arrêté à moins de 210 000 €.

Ces nouveaux aménagements répondront aux normes de sécurité en vigueur et rendront la salle accessible aux personnes à mobilité réduite.



>> LOTISSEMENT LA POUPLINIÈRE

Le lotissement de la Pouplinière est en plein travaux. 12 constructions pour des particuliers sont en cours ainsi que 12 locatifs situés sur 2 lots (1 lot de 4 pavillons rue de l'olympisme et un lot de 8 appartements rue Roger Bambuck). Sur un total de 61 parcelles mises à disposition des particuliers, 15 ventes sont actées à ce jour, 11 parcelles font l'objet d'un compromis signé et 16 autres font l'objet d'une option de réservation. Les constructions en bois et en brique ont de plus en plus la faveur des constructeurs. L'utilisation de ces matériaux permet, en effet, des économies d'énergie et un meilleur confort l'été.

LES TRAVAUX



>> RUE NATIONALE

Les travaux rue Nationale, commencés début novembre sont terminés. Il s'agissait du dernier tronçon situé entre la rue des Pins et l'avenue des Cyprès très attendu notamment des résidents de DOMITYS.

Les opérations ont consisté à mettre aux normes les réseaux « eaux pluviales » et « eaux usées » et d'en vérifier le bon raccordement. La dernière opération concernant la réfection de la chaussée est terminée depuis fin mai. La sécurité sera ainsi renforcée sur cette artère principale de la commune.

Il reste à mettre en place des bancs et de petites barrières afin de protéger les piétons des sorties de garage.



>> RUE DES PINS

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, des travaux de mise en sécurité de la rue des pins vont voir le jour. Dans un premier temps, il s'agit de modifier son entrée afin de réduire la vitesse à 30 km/h comme dans le centre bourg.

Ces travaux vont porter sur la mise en place de barrières de sécurité, le rétrécissement de la chaussée côté rue nationale, la matérialisation du cheminement des piétons par la pose de clous au ras du sol, etc... La sortie de la boulangerie sera sécurisée et un stationnement minute créé entre la boulangerie et le restaurant « l'Escale ».

Un balisage et un aménagement provisoire seront mis en œuvre dans un premier temps afin de valider la pertinence des travaux projetés.

SCOLAIRE ET PÉRI-SCOLAIRE



>> ÉCOLE MATERNELLE

Deux nouvelles enseignantes seront accueillies à l'école maternelle à la rentrée prochaine. En effet, Hélène Fouqué, directrice depuis 7 ans, et Evelyne Le Fellic à l'école depuis un an, quitteront Louverné début juillet pour de nouveaux horizons. Régine Michel (à droite sur la photo) prendra la direction de l'école quant à Véronique Gracin-Péniguel (à gauche), elle rejoindra les adjointes déjà en place : Catherine Oussénékan, Dominique Guilleux, Kristel Lambert, Fabienne Barroca-Paccard.

Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2009-2010 sont stables par rapport à l'année précédente : environ 125 élèves sont attendus pour 5 classes.

Dernière information : la rentrée scolaire aura lieu le jeudi 3 septembre. En attendant, l'équipe enseignante et le personnel communal vous souhaitent de très bonnes vacances !

GROUPE SCOLAIRE

« JEAN DE LA FONTAINE »



>> ÉCOLE PRIMAIRE

Fin d'année scolaire bien remplie pour tous les élèves de l'école Jean de la Fontaine qui ont participé à diverses activités et sorties scolaires :

- les CP1, CP2, CE2 et les CM1 se sont associés à l'exposition de la SCOMAM (rue de l'Ermitage à Laval)
- concert du 27 mars aux Pléiades avec les CE1 et CE2
- sortie à Sainte Suzanne pour les CM1 le 20 mai
- Les CM2 ont découvert les plages du débarquement à Caen le 2 juin

Cette année, les CE2 ont participé à une classe nature à Torcé en Charnie du 25 au 27 mai. Les activités étaient orientées vers la découverte de la forêt (arbres et animaux), de la nature et de la ferme (découverte d'espèces rares). Une journée à Jublains (cité gallo romaine) a clôturé leur séjour.

Lors de la fête de la musique du 21 juin, les CE1 ET CE2 ont rechanté leur répertoire du concert des Pléiades.

>> LES MERCREDIS LOISIRS

C'est toujours avec succès que se déroulent les Mercredis Loisirs avec un accueil en moyenne de 70 enfants. Des activités diverses et variées sont proposées tout au long de la journée au cours desquelles chaque enfant déploie des dons d'artiste et d'imagination.

Nous avons connu un temps fort chez les petits à savoir le carnaval avec un défilé dans le centre et les lotissements de Louverné. Chaque enfant était accompagné d'un instrument de musique : un défilé qui n'est pas passé inaperçu ! Des pièces de théâtre et spectacles à l'initiative des 6 - 12 ans ont bien animé les journées.

Un grand « Ford Boyard » organisé par l'équipe d'animation, a donné une toute autre grandeur au centre de loisirs.

Et enfin, les enfants auront affronté les hauteurs des arbres dans le parc de loisirs « TÉ PAS CAP » au Mans.

Afin de clôturer cette année passée ensemble, les enfants du Mercredi Loisirs sont heureux d'inviter les parents à leur exposition photos suivie d'un goûter le mercredi 1^{er} juillet 2009.

L'équipe d'animation vous souhaite de très bonnes vacances et vous dit « à la prochaine rentrée ! »



>> ECOLE SAINTE MARIE

Une école qui bouge...une école du vivre ensemble

L'année 2008-2009 a été marquée par des temps forts.

86 enfants de cycle 3 sont partis en classe de neige, à Bourg St Maurice du 28 janvier au 3 février 2008, à la découverte de sports de glisse tels que le ski alpin et les raquettes. Ils ont pu observer la faune et la flore de ce milieu montagnard ainsi que découvrir des activités du secteur comme la fromagerie, la filature...

Les élèves de CE2 et CM2 sont partis les 15, 16 et 17 septembre 2008 en classe multisports, à la découverte d'activités telles que le tir-à-l'arc, l'équitation, le canoë et l'escalade en milieu naturel.

Les élèves de CP et CE1 sont partis en classe poterie, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2008, au Fuiet. Manipulation de l'argile, découverte de carrière et rencontres avec les locaux ont été programmés.

Les élèves de CM1 se sont rendus à Paris, les 16 et 17 octobre 2008. Cette classe de ville leur a permis de découvrir les principaux monuments de la capitale, les musées et d'apprécier les grandeurs du château et des jardins de Versailles.

Plus récemment, les élèves du cycle 3 ont découvert l'escrime. 6 séances leur ont permis d'apprendre les gestes techniques et maintenant manier le fleuret ou l'épée n'est plus un secret pour eux.

Enfin, les enfants de maternelles peuvent profiter de la structure modulaire mise en place en février.

Ils sont ainsi nombreux à grimper, glisser, escalader, bouger, vivre ensemble.

>> VOYAGE EN FOLIE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Salut les voyageurs !

Embarquez avec nous à bord de l'avion SPACIUS afin de découvrir monts et merveilles !!!

Pendant ces vacances nous allons effectuer un voyage extraordinaire semé d'embuches !!

Préparez vous à être ébahis et à en prendre plein les yeux. Mais sachez que pendant cette traversée, vous ne resterez pas assis sur votre siège, vous devrez également participer à la vie à bord du SPACIUS... L'équipage de bord vous a prévu des petites attractions qui auront pour but de vous distraire pendant ce périlleux voyage.

Alors mettez votre ceinture et bon voyage !!!

Toute une équipe d'animation dynamique prête à s'embarquer vers de nouvelles aventures à travers différentes activités sur place ou à l'extérieur, des escapades à la journée ou sur plusieurs jours...

Vous retrouverez donc cet été :

Anne-Lyse ROCTON et Fabien BAHIER pour la direction, Marion Dahan (responsable sur deux séjours), Marion Lenoble, Valentin Cosse, Anatole Boulay, Benjamin Beucher, Déborah Daneau, Florence Bertron, Pauline Godineau, Laure Beaussier, animateurs diplômés, et Josiane Blot, Marie Courcelle, Laure Leblanc, Elise Royer, animateurs stagiaires.



PRÉSENTATION DU PERSONNEL COMMUNAL

>> ÉQUIPES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Comme annoncé dans le précédent numéro, nous continuons la présentation des agents communaux cette fois-ci aux services des écoles et de la restauration scolaire :

Toutes ces personnes participent à la vie de vos enfants chaque jour et accompagnent également l'équipe enseignante pour certaines. Il est sympathique de pouvoir connaître l'univers de vos enfants et du personnel communal au travers de cette présentation.

>> VOS ENFANTS LES CÔTOIENT TOUS LES JOURS



de gauche à droite pour les agents des écoles Emilie Deniau, Nadine Oger, Isabelle Angot et Josiane Blot, (absentes sur les photos, Martine Désert, Laurence Loury et Florence Bertron)



mais aussi, en haut et de gauche à droite, Micheline Lelièvre, Khadija Quanaré, Marion Lenoble, Marie-Agnès Gauthier, Aline Houdayer, Florence Ferandin, Florence Ayara, en bas et de gauche à droite, Stéphanie Charles, Martine Maignan et Valérie Hinge.

>> PERSONNEL RESTAURATION SCOLAIRE



Les agents de la restauration scolaire sous la responsabilité de Vincent Erault, le cuisinier, de gauche à droite, Dominique Guiboux, Laure Bacqueville, Véronique Bertron, Lucienne Troussier et Anita Ruiz.

>> Le prochain numéro vous dévoilera les autres personnes au service de la bibliothèque, des centres de loisirs et d'animation.

ENVIRONNEMENT



->> COMMENT DESHERBER, ÇA NOUS CONCERNE TOUS

Le 28/04/2009, nous vous avons proposé une réunion d'information publique animée par des professionnels.

Des pesticides dans l'eau

Les produits phytosanitaires que nous utilisons ne se retrouvent pas uniquement sur les zones traitées. En effet, les substances actives contenues dans ces produits sont également présentes dans les rivières mayennaises.

C'est pourquoi, la réglementation préfectorale (arrêté préfectoral du 04/12/2007, applicable depuis le 1^{er} janvier 2008) et nationale interdit de traiter chimiquement à proximité de l'eau : pour mémoire, il est notamment interdit de traiter dans les fossés, avaloirs, caniveaux et bouches d'égout, à moins de 5 mètres des rivières, plans d'eau...

Le rôle des habitants... À nous de jouer !

La réglementation et le souhait d'offrir un environnement «propre» de tout pesticide, entraînent notamment un changement des pratiques d'entretien dans la commune, qui n'est en aucun cas un abandon ou une négligence.

En quoi les herbes naturelles ou spontanées sont-elles mauvaises? Juste parce qu'elles poussent là où ce n'était pas prévu ! Un espace sale, ne serait-il pas plutôt un espace avec du dés herbant ?

Ce changement de pratiques bouleverse nos habitudes et doit s'accompagner d'une meilleure acceptation des herbes naturelles sur l'espace public. Il est nécessaire d'avoir la participation de tous. Et si vraiment cela insupporte notre œil, rien ne nous empêche de l'arracher nous-mêmes !

A votre disposition en mairie, des fiches infos pratiques pour vous conseiller, alors n'hésitez pas à venir les chercher.

PUITS ET FORAGES DOMESTIQUES

OBLIGATION DE DÉCLARATION

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage), à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou son projet en Mairie.

• **Qu'est-ce qu'un forage à usage domestique ?**

Selon le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un puits ou forage destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille.

• **Quand et comment déclarer ?**

Pour les forages existants

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Pour les nouveaux forages

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1^{er} janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

• **Comment faire pour déclarer ?**

La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire téléchargeable sur le site www.forages-domestiques.gouv.fr ou tenu à disposition à la Mairie.

Ce formulaire devra être déposé à la Mairie une fois complété.

ENERGIE

RENOUVELABLE

Le conseil a reconduit une enveloppe de 10 000 € pour aider les investissements en faveur des énergies renouvelables

Le montant maximum subventionnable sur la main d'œuvre est de 500 € par habitation principale ; n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

LOUVERNÉ EN BREF



>> COMMÉMORATION DU 8 MAI

Cette année, il a été rendu hommage aux anciens combattants le 03 mai. À cette occasion, le nouveau président des anciens combattants et le maire ont déposé une gerbe au monument aux morts accompagnés musicalement par la batterie fanfare et une marseillaise chantée par Mr Bigot.



>> LA PLANÈTE COULEUR

Le Centre Multi-accueil LA PLANÈTE COULEUR, situé rue Paul Gauguin, a été inauguré le 18 avril 2009 en même temps que le Skate park. Une porte ouverte a permis à bon nombre d'entre vous de pouvoir visiter ces locaux mis à disposition dans un premier temps de Familles rurales pour ses deux sections Halte Garderie « les P'tits Bouts » et Sucre d'Orge (regroupement d'assistantes maternelles).



>> LES MOTARDS ONT DU CŒUR

Le dimanche 10 mai 2009, 220 Motards sont passés à Louverné pour la 9^e édition de l'opération « Les motards ont du cœur ». Notre municipalité s'associe à cette grande cause nationale « le don du sang et les dons d'organes ».

En France 8800 dons du sang sont nécessaires chaque jour, ainsi qu'une vingtaine de dons d'organes. Chaque année 400 000 à 500 000 patients sont traités grâce à la solidarité de plus de 1,6 millions de donateurs.

Vous pouvez vous procurer votre carte de donneur près de « France ADOT ou ADOT 53 »

Sylvie Vielle et Jean-Louis Désert ont remis les promesses de dons au responsable de la collecte en présence de Guillaume Garot

ADOT 53 - Mayenne
BP 90634 - 53006 LAVAL CEDEX
Tél. : 02.43.90.68.10

Contact : M. Michel BRAULT - Président
franceadot53@orange.fr

Correspondant local : Antoine EMERY
27 rue Anatole France 53950 Louverné
Tél. : 02.43.37.67.56

INFOS DIVERSES

>> FETES ET CEREMONIES

LES PLEIADES

03 octobre	Soirée Comité d'Animation
10 octobre	Soirée Cyclo-Club
13 octobre	Bal du Club « La Bonne Entente »
17-18 octobre	Spectacle Così Cantano Tutti
23-24 octobre	Bourse aux vêtements
21 novembre	Soirée Amicale Laïque

SALLE DU MAINE

15 novembre	Spectacle APPEL – OGEC
-------------	------------------------

AUTRES FESTIVITÉS

05 juillet	Rando VTT
28 août	Les Estivales (place de la Mairie)
05 septembre	Forum des associations (Complexe Sportif)

INFOS VIE LOCALE

ARGENT DE POCHE

Comme chaque année, large succès pour cette activité proposée aux jeunes ayant 16 ans révolus à chaque période scolaire excepté au mois d'août et décembre : une rémunération de 15 euros pour 3 heures de travail encadrés par les agents techniques de la commune.

Toute information utile pour s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie



>> LE CLOS SAINT MARTIN PORTES OUVERTES DES 13 ET 14 MARS

La Résidence Services Seniors DOMITYS Le Clos Saint Martin a ouvert ses portes au public les Vendredi 13 et Samedi 14 Mars 2009.

Les 150 visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir la résidence, en participant le vendredi à une exposition sur les « Arts et Métiers » avec la présence d'un sculpteur, d'un apiculteur, d'un peintre, d'un maquettiste, ...

Le samedi, tous ont pu se retrouver pour danser et chanter lors d'un thé dansant, animé par les Troubadours ; en rythme et en chanson les résidents et visiteurs sont repartis heureux et plein d'enthousiasme. Vivement l'année prochaine !



>> LA VANNERIE

Une équipe de bénévoles accompagne notre garde pêche Alain BOUGET dans l'entretien, le défrichage et l'aménagement des abords du plan d'eau de la Vannerie pour le bien-être des pêcheurs ou simples promeneurs ; cette année l'équipe a été renforcée pour agrémenter l'accueil du concours de pêche d'un espace buvette et sandwiches.

Avis à tous « à vos lignes ! », alevinage régulier de truites, brochets et sandres font le plaisir des adeptes de ce loisir. (rappel : 1.5 € la ligne/jour ou 30 € la carte annuelle).

L'équipe de bénévoles : Alain BOUGET, Jean-Pierre MEZIERES, Albert BIGNON, Louis et Elise VISSEAU, Josette COUANON, Claude LEGRAND et Guillaume COUANON (absents sur la photo).



Pour un apéritif dinatoire

RECETTES

VERRINES « TOUTES SIMPLES »

>> INGRÉDIENTS

crevettes cuites
sauce aurore
avocat
miettes de crabe

>> VERRINE POISSON :

Mettre des crevettes cuites décortiquées et une touche de sauce aurore, ajouter des morceaux d'avocats citronnés et des miettes de crabe, finir avec une touche de sauce aurore.

>> INGRÉDIENTS

salade
concombre
dés de saumon fumé
tomates cerise
crème fraîche

>> VERRINE FRAÎCHE :

Mettre un lit de salade verte, ajouter dessus des morceaux de concombre à la crème mélangés avec des dés de saumon fumé. Finir avec des petits morceaux de tomates cerise. Vous pouvez remplacer le concombre par des cœurs de palmiers.

INFOS PRATIQUES



>> FLEURISSEMENT

Verdure des arbustes et couleurs de toute sorte de fleurs pour le plaisir de chacun..., les membres de la Commission Cadre de Vie – Environnement passeront début juillet dans les quartiers, la campagne, Niafles et la Ricoulière établir la liste des lauréats qui seront récompensés fin septembre début octobre.

>> PRENDRE LE TRAIN À LOUVERNÉ !

Une gare ? À Louverné ? Où est-elle ?

D'accord, il n'y a plus de bâtiment mais un abri de chaque côté de la voie ferrée. D'accord elle paraît quelque peu abandonnée et est située rue du Garou. Pas d'inquiétude aucun loup n'a été aperçu, par contre le train s'arrête 4 fois par jour direction Laval et 2 fois par jour direction Le Mans. Louverné est la seule commune de l'agglomération (hors Laval) à posséder une gare en fonctionnement et peu de personnes le savent. Le train est un moyen de transport confortable, sans risque, écologique et rapide (vous êtes à 5mn de Laval).

Horaires direction Laval :

07h22 - 13h20 – 18h52 – 20h01.

Horaires direction Le Mans :

07h14 – 17h54.

>> AIDES AUX PROJETS HUMANITAIRES OU SOCIAUX DES JEUNES LOUVERNÉENS

Les jeunes louvernénéens âgés de 18 à 25 ans ayant un projet à vocation humanitaire ou sociale à l'étranger peuvent obtenir une aide du CCAS de 10% des dépenses engagées, plafonnée à 200 €.

Renseignements à la mairie.



ADRESSES UTILES

>> MAIRIE

Horaires :

lundi après-midi de 14h à 18h
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi matin de 9h à 12h

>> PERMANENCES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS.

2, rue Abbé Angot - 53950 Louverné
Tél. 02 43 01 10 08 - Fax : 02 43 37 83 50
e-mail : louverne.mairie@wanadoo.fr
Élu d'astreinte : 06 76 34 73 42

>> PERMANENCE ASSISTANTS SOCIAUX :

Mme BERTIER et M. CLAVEAU
Le vendredi matin de 10h30 à 12h
NOTA : Les ressortissants du hameau de Niafles devront s'adresser au Centre Social des pommeraies.

Tél. 02 43 37 37 34 et
demander M. CLAVEAU.

>> SERVICES PUBLICS

- >> **Pompier Laval** : 18
- >> **SAMU Laval** : le 15 ou 02 43 66 11 11
- >> **Gendarmerie Argentré** : le 17 ou 02 43 37 30 04
- >> **La Poste Louverné** : 02 43 01 12 30
9, rue Auguste Renoir
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 13h45-17h30
Jeudi au vendredi : 9h-12h / 13h45-17h30
Samedi : 9h-12h.

>> SERVICES MEDICAUX

- >> **Médecins**
Dr BOURIAUD - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 01 16 94
Dr BINEAU - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 37 67 66
- >> **Pédicure - Podologue**
Mme FIDEL-BORDIGONI - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 01 69 28 - Port. 06 75 21 98 93
- >> **Ostéopathe D.O.**
Mlle Gwenaëlle FOULONNEAU - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 90 30 27 - Port. 06 83 70 24 79
- >> **Pharmacie «les Alizés»**
M. LIREUX - 1, Place St-Martin
Tél. 02 43 01 10 67
- >> **Infirmières**
Mmes DANIEL et DELOUME - 32, rue Nationale
Port. 06 59 62 21 30
Permanence : Mardi et vendredi matin de 8h à 9h
- >> **Chirurgiens-Dentistes**
Mmes GILLOT & BOUTEILLER,
M. LE MEILLOUR, M. TRUCCO JUAN
Place St-Martin - Tél. 02 43 01 16 76
- >> **Masseur-Kinésithérapeute**
M. Benoît DIEHL et Mme Claudie DIEHL-MAIGNE
25, avenue Jacques Cartier - Tél. 02 43 01 15 05
M. MORVAN, COUPÉ et BESNARD - 2C, rue du Maine
Tél. 02 43 69 06 25
- >> **Psychologue Clinicienne** (à compter du 31 août 2009)
Mme Sidoine GUESNE - 22, rue Nationale
Port. 06 79 42 52 27

>> AUTRES SERVICES

- >> **Restaurant Scolaire**
rue du Stade - Responsable : M. ÉRAULT
Tél. 02 43 01 13 71
- >> **École de Musique Municipale**
Renseignements et inscriptions auprès du directeur F. SERVEAU - Port. 06 74 95 80 37
- >> **Bibliothèque Municipale**
Tél. 02 43 26 38 08
Nouveaux horaires d'ouverture à compter du 1^{er} Septembre
Lundi 16h-18h - Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi 16h-18h30 - Samedi 10h-12h
- >> **Halte Garderie « La Planète Couleur »**
Allée Paul Gauguin
Responsable : Mme NEVEU - Tél. 02 43 37 84 05
- >> **Déchetterie**
Jours et Horaires d'ouverture habituels
Lundi et vendredi : 9h-12h
Mercredi, Jeudi et Samedi : 9h-12h et 13h-18h
Collecte des déchets ménagers
- 2 collectes/semaine, lundi et jeudi
- jours fériés, collecte supprimée

>> ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- >> **Groupe Scolaire Publique "J. De La Fontaine"**
 - **École Primaire** - 11, rue Auguste renoir
Directrice : Mme JAN - Tél. 02 43 01 11 17
 - **École Maternelle** - 15, rue Auguste Renoir
Directrice : Mme MICHEL - Tél. 02 43 37 63 54
- >> **École Privée Sainte-Marie**
 - **École Primaire et Maternelle** - rue du Stade
Directrice : Mme LANDRY
Tél. 02 43 01 15 83 ou 06 64 25 51 15

>> ASSOCIATIONS CULTURELLES

- >> **Les Amis De La Bibliothèque**
Christiane RIVIÈRE - 5, impasse de Dublin
Tél. 02 43 37 81 07 - Port. 06 03 36 12 82
- >> **Arc-En-Ciel "Batterie Fanfare"**
Jérémy BEUCHER - La Pichonnière
Tél. 06 86 79 94 49
- >> **Così Cantano Tutti**
Laurence ESCOPIER - 30 bis, rue des Pins
02 43 01 38 34
- >> **Musica Fidelio**
Xavier ROGUE - 18, rue des prés - 53960 Bonchamp
02 43 90 39 26

>> ASSOCIATIONS SPORTIVES

- >> **Louverné Sports Football - Volley Loisir**
Jean-Luc GUILMET - 22, rue Claude Monet
Tél. 02 43 37 67 84
- >> **Arc-En-Ciel "Sport Loisirs"**
Thierry SABIN - les Épis - 53960 Bonchamp
Tél. 02 43 90 30 15
- >> **Basket Club**
Jérôme DÉSERET - 8, rue René Descartes
Tél. 06 15 70 51 80
- >> **Tennis De Table**
Bernard TRAVERS - 13, rue Pierre Bourré
Tél. 02 43 37 60 51
- >> **Tennis Club**
Damien LERAY - 11, rue de la Fontaine - Laval
Tél. 02 43 53 34 94

>> Cyclo-Club Tourisme Louvernéen

René LELIÈVRE - 14, rue du Douanier Rousseau
Tél. 02 43 37 67 83

>> Team VTT Louverné

Nicolas POTTIER - 7, impasse M. Utrillo
Tél. 02 43 26 38 72

>> École Long Ho

Pascal DUBOIS - 21, bd Paul-Émile Victor
Tél. 02 43 66 83 49

>> Moto Club Louvernéen

Pascal CHEVALIER - 10, rue de la Pérouse
Tél. 02 43 01 12 21 - Port. 06 17 28 94 76

>> A.C.R.E.L.

(Amis du Cheval et Randonneurs Equestres Louvernéens)
"Le lin bleu"
Tél. 02 43 01 16 05 ou 02 43 37 60 99

>> AUTRES ASSOCIATIONS

- >> **Scrapcopines 53**
Patricia BEDOUAIN - 17, rue du Commandant Charcot
Tél. 02 43 01 13 31
- >> **Comité d'Animation**
Lionel LELIÈVRE (président) - 21, av. J. Cartier
Tél. 02 43 37 68 83
- >> **Comité De Jumelage Louverné/La Chapelle-Anth./ Gundelfingen**
Patrick REAUTEZ - 1, rue des Sports - La Chapelle-Anth.
Tél. 02 43 01 18 39 - Port. 06 20 35 61 11
- >> **Club De La Bonne Entente**
Jean-Pierre THIBAUT (président)
42, rue des Fauvettes 53210 Argentré
Tél. 02 43 37 33 54
- >> **Familles Rurales**
Marinette CHAPLET - 21, rue Nationale
Tél. 02 43 37 61 19
- >> **Aide À Domicile En Milieu Rural**
Nicole LANDAIS - Tél. 02 43 01 11 47
Secrétariat : Tél. 02 43 58 02 91
1, place St Martin - 2^{ème} étage - Bât. Bibliothèque
- >> **Amicale Des Écoles Publiques**
Patrick BREUX - 5, rue de Beaugregard
Tél. 02 43 37 69 90
- **section Gym Tonic :**
Delphine BERTRON - Tél. 02 43 01 14 00
Françoise LEFEUVRE - Tél. 02 43 37 64 14
- >> **Écoles Privées**
- **APEL** - Céline BOUSSARD
14, rue Madame de Sévigné - Tél. 02 43 37 86 77
- **O.G.E.C.** - Christophe BLANCHOUIN
2, place Paul-Émile Victor - Tél. 02 43 37 58 28
- >> **CUMA**
Jean-François LENAIN
"les Manourières" - Tél. 02 43 01 14 74
- >> **Anciens Combattants Et Prisonniers**
André MACÉ - 14, rue Nationale
Tél. 02 43 01 12 15
- >> **A.F.N.**
Norbert HERCENT - 9, rue du Maine
Tél. 02 43 01 12 04
- >> **Correspondants de Presse**
 - **Ouest France**
Josiane DORGÈRE - Tél. 02 43 37 33 17
e-mail : André.Dorgère@wanadoo.fr
 - **Le Courrier de La Mayenne**
Viviane NAIL - Port. 06 09 33 08 77
e-mail : viviane.nail@orange.fr